



U.C.S.A. cgt

Le Pluralisme dans les 20H de France 2 : « A bout de souffle...! »

« *Journaliste à France 2 ou éditorialiste au Figaro ?* », c'était déjà la question que posait Acrimed le 27 mai dernier pour dénoncer l'intervention orientée anti-CGT de la cheffe du service politique de France 2 dans le 20h.

Dans le collimateur de l'éditorialiste : la CGT de Martinez et sa « *radicalisation tous azimuts* », qui veut paralyser le pays malgré « *une base rabougrie* »... Et déjà elle pointait un « *mouvement qui s'essouffle* »...

Si 700 000 adhérents c'est une « *base rabougrie* », que dire alors de la légitimité des partis politiques qui, tous confondus – et il y a 400 partis déclarés en France – n'atteignent même pas le niveau des adhérents CGT !

Ou bien notre consœur ignore ce paramètre de la démocratie française, ou bien elle a décidé de ne pas en tenir compte pour servir son propos orienté.

L'édito, pourquoi pas, à condition que l'exercice ne trahisse pas nos missions de service public, à commencer par le respect du pluralisme et la vérification des informations. Ainsi, que penser de cette phrase entendue le 23 mai : « *alors cette stratégie, elle est justifiée par un score en chute libre à la CGT ?...* ».

Mais de quel score parle-t-on ? Qui mesure quoi ? Dans quel contexte ? En réalité, la phrase n'a d'autre sens que de vouloir discréditer la centrale syndicale, comme le font le gouvernement, le président de la république et le chef du principal parti d'opposition. Ce n'est apparemment pas l'avis de 59% des Français qui continuent d'approuver la mobilisation contre la loi (sondage IFOP pour Atlantico, juin 2016).

Malgré les évidences, notre récidiviste s'est de nouveau déchaînée, le 14 juin dernier, suite à l'imposante manifestation parisienne. Au 20h de France 2, Mme St-Cricq est lapidaire : « *ça s'essouffle...* », c'est « *le commencement de la fin...* », « *le chant du cygne...* » et elle fustige au passage la CGT en oubliant que ce sont bien 7 organisations syndicales qui continuent d'appeler à manifester contre la loi travail...

Nous sommes las de dénoncer la dérive libérale « bien-pensante » de la rédaction de France 2 et du 20h en semaine en particulier...

Du haut de l'esplanade Henri de France, « l'élite, les représentants du vaisseau amiral de l'audio-visuel public » décident donc d'indiquer au bon peuple ce qu'il faut penser, comment il faut réagir : une pensée unique bien loin de correspondre à la réalité française.

Ce qui s'essouffle en fait, c'est le respect du pluralisme par la rédaction de France 2 et le 20h du 14 juin dernier en est une caricature.

Que la déontologie journalistique soit respectée ! Le journal de 20h n'est ni la cafétéria du MEDEF ni le buffet de l'Élysée, quel que soit le régime de son locataire.

Souhaitons en définitive à ces « chiens de garde » du 20h que ce mouvement social ne soit pas leur « chant du cygne »...

Paris, le 16 juin 2016